

les mesures usitées à Saint-Trivier étaient : pour les liquides, le tonneau contenant 111 litres, 694 ; le quarteron, 0,466 ; pour les grains, la coupe, 16 litres, 79 ; pour le bois de chauffage, le moule, 2 stères, 0,12. Le poids était la livre de 458 grammes ; 913.

D'après les arrêtés d'Albite, représentant du peuple, les murs des portes de ville de Saint-Trivier furent démolis, vers 1793, et le clocher réduit à la hauteur de l'église ; à cette époque, une insurrection éclata à Saint-Trivier, un individu fut massacré et les malfaiteurs furent sur le point d'exécuter leur projet qui était de piller ou de brûler le château.

Lors de la constitution civique du clergé et du serment qu'un gouvernement impie demandait aux prêtres, Saint-Trivier fut égaré quelque temps par l'excessive bonté de son vénérable pasteur, M. Guillot, mais il ouvrit bientôt les yeux à la vérité, lorsque le pasteur les ayant ouverts lui-même spontanément et s'étant mis en règle auprès du vicaire général légitime, eut éclairé ses paroissiens et abandonné, pour un temps, un poste où il ne pouvait rester sans paraître schismatique. Après un exil volontaire d'un an, il revint au milieu d'eux, les instruisit plus en détail et y mourut saintement. Pendant la Terreur, les prêtres trouvaient des asiles à Saint-Trivier, chez MM. Cointy, frères, dont l'influence contribua à ramener beaucoup de personnes à l'unité catholique. La paroisse de Saint-Trivier eut toujours des missionnaires, pendant ces mauvais temps ; ils célébraient quelquefois la messe au petit domaine de Blanchet, lieu assez retiré pour espérer de n'être pas découverts par les agents révolutionnaires.

M. Bossi parle ainsi de Saint-Trivier dans sa statistique du département de l'Ain, faite en 1808 : Saint-Trivier, très-petite ville, qui ne contient que cent trente maisons réunies ; le surplus consiste en quelques granges ou fermes isolées dans les hameaux et servant à l'habitation des cultivateurs. Sa situation est dans une plaine humide. L'air y est épais et malsain et l'on ne peut douter que la